

JST PRESANSE 07/10/2025

Conférence introductive

« A l'aune de la santé mentale grande cause nationale 2025, quelles places pour les SPSTI ? »

Dr Duret Clément

Chef d'unité - Centre Régional de Pathologies Professionnelles - Hôpital
Raymond Poincaré Garches

Directeur médical **Holicare**

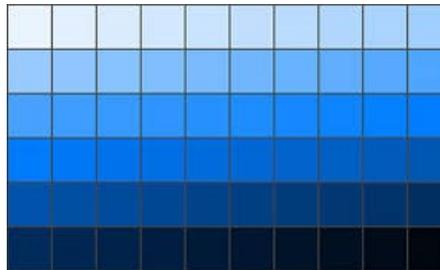
Plan

- Un enjeu de santé publique croissant
- Au travail une expertise nécessaire
- Place centrale des SPSTI

C'est quoi la santé mentale ?

- La **santé** est « un état de complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » OMS
- La **santé mentale** est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté » OMS

- Continuum entre santé et pathologies

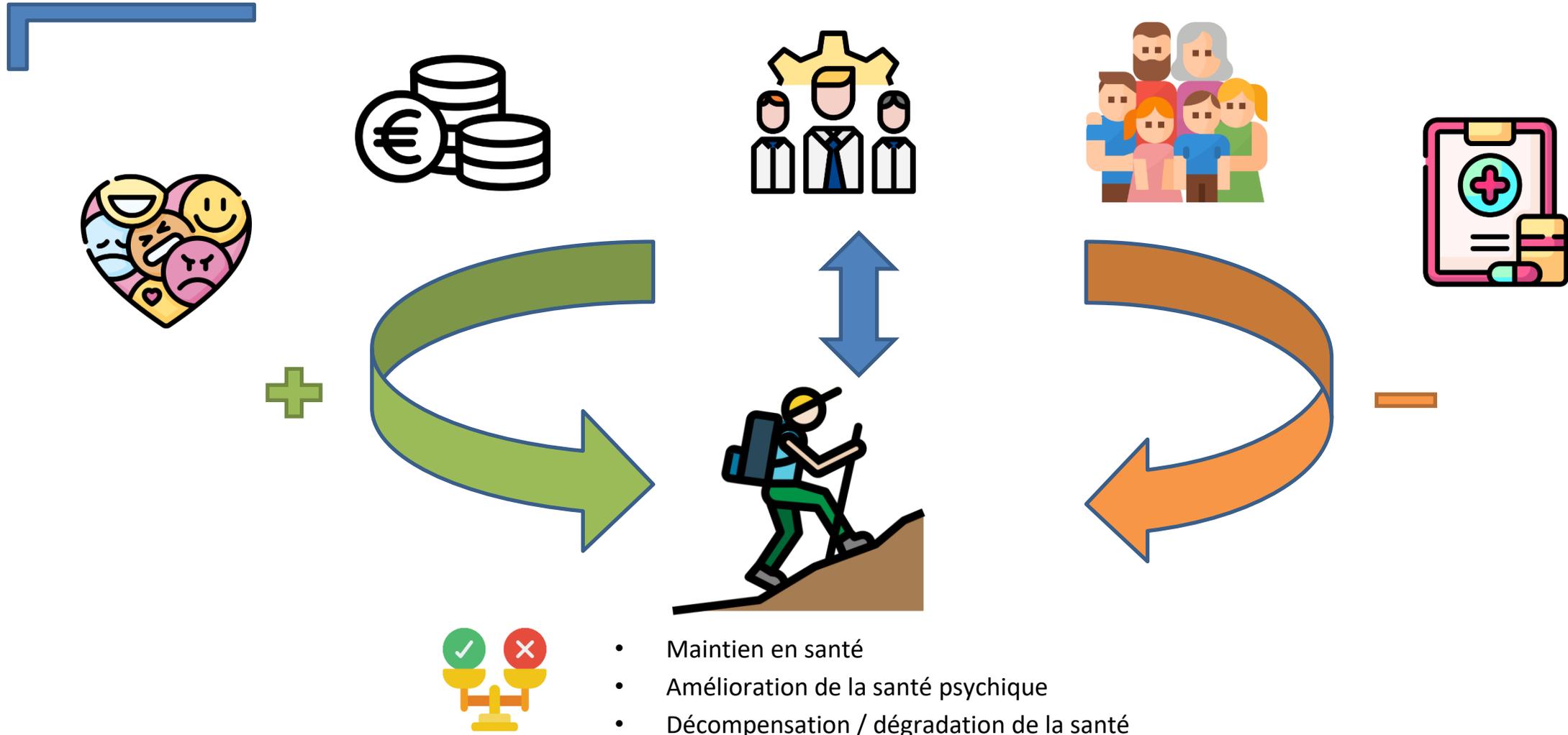


- Grandes **variations** de *personnalité*, de *comportements* et de *perceptions*

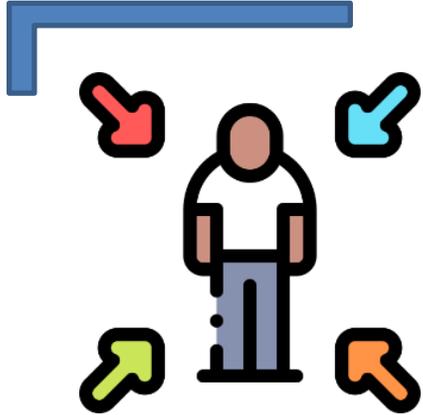
Enjeu de santé publique

- Importance du sujet ?
 - Anxiété(1) et Dépression (2) 12,5% par an, augmentation chez les jeunes adultes (2)
 - 44% de salariés se déclarent en « détresse psychologique » (3)
- Retentissement global
 - première cause d'arrêt de travail longue durée (4)
 - premier type de consultation en centre de consultations de pathologies professionnelles et de l'environnement (5) et un motif croissant (6) et parfois complexe dans la vie quotidienne des SPSTI.
 - Croissance des inaptitudes dont environ 40% potentiellement liées à la santé mentale (7)

Interaction travail et santé psychique



Place du travail dans la santé mentale individuelle



Intensité de travail : charge, temps de travail, exigences de travail, responsabilité, interruption, multiplicité des interlocuteurs, pression et enjeux des tâches

Exigences émotionnelles : contrôle émotionnel dans la réalisation des tâches quotidiennes

Conflit de valeur : qualité du travail, action allant contre ses valeurs personnelles

Relations sociales au travail : conflit, violence relationnelle, usagers...

Autonomie de travail

Insécurité du travail : insécurité socio-économique, risque de changement non maîtrisé de la tâche et des conditions de travail

Reconnaissance

Justice

Sens



Place du service de santé au travail ?



- Expertise complexe et multipolaire
 - Actions individuelles
 - orientation précoce vers la prise en charge
 - Prévention signes d'alerte, conduites à tenir
 - Maintien dans l'emploi
 - Actions collectives
 - Conception, visite de poste, analyse de risque, DUERP FE
 - Spécifiques à partir des constats de terrain
 - Conseils aux employeurs - syndicats
- Posture du SPSTI ?
 - ✓ indépendance – compétence – impartialité
- Orientation vers une culture « service » ?

Conclusion

- Enjeu crucial de santé publique et de santé au travail
- Le travail est un constituant majeur de la santé
- Son analyse est complexe
- Le SPST a la compétence spécifique pour participer aux multiples actions nécessaires
- Nous sommes seuls à porter la posture et la compétence efficace
- Changement d'ère changement de place ?

